

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Déclaration Sociale Nominative

Dans le cadre de la mise en place de la DSN, vous devez intégrer dans votre logiciel de paie les éléments contenus dans les fiches de paramétrage des organismes complémentaires pour la complémentaire frais de soins, la garantie incapacité de travail et la couverture décès.

Ces fiches sont disponibles en ligne via votre espace privé MSA, rubrique « Mes services pro en ligne / Mes demandes / Demander mes attestations professionnelles ».

Le réseau ANEFA évolue

Lors de son Assemblée Générale du 24 janvier 2017, l'Association Régionale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture Lorraine (AREFA) est devenue l'Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture Lorraine (ANEFA).

Le taux de cotisation global de 0,08 % (0,04 % de part patronale et 0,04 % de part salariale) et les modalités de recouvrement restent inchangés.

A votre service : l'assistance aux extranautes !

Vous êtes inscrit aux services en ligne de la MSA sur www.msalorraine.fr et vous rencontrez des difficultés pour vous connecter à l'espace privé ou pour utiliser un service en ligne ?

La MSA Lorraine met à votre disposition un numéro de téléphone : 09 69 36 37 06 (*prix d'un appel local non surtaxé*), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, ainsi qu'une adresse mail : assistanceinternet@umsage.msa.fr